

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

PROCEDURE ADAPTEE

**Location et maintenance
d'un copieur au collège de Baléone**

SERVICE DIRECTION

ANNEE 2021

Offre à déposer sur l'AJI avant le **09/11/2020 à 16h00**.

COLLEGE de BALEONE
BP 5413
20504 AJACCIO CEDEX 5

Pouvoir adjudicateur : Josiane POGGI-RAFFALLI (Principale)

Comptable assignataire : Christine TOMASI (Agent-comptable de la Cité
scolaire FESCH)

MARCHE DE SERVICES

I OBJET : Location et maintenance d'un copieur

Service direction

II Durée de la prestation : 1 an renouvelable 2 fois par tacite reconduction
A partir du 01 janvier 2021.

III Prestations :

1/Location :

Copieur numérique A4/A3, copie, impression et numérisation noir et blanc et couleur, 4 magasins papier de 500 feuilles, 1 chargeur de documents 100 feuilles à retournement automatique, interface réseau avec écran tactile, vitesse de minimum 42 ppm, 1 bypass de 150 feuilles, fonction agrafage avec choix de la position, unité recto verso automatique.

2/Maintenance :

- Déplacement et main d'œuvre du technicien
- Pièces détachées
- Maintenance périodique
- Consommables et leur livraison (toner, tambour, unité image)

IV Facturation : trimestrielle

V Conditions de remise de l'offre :

L'offre sera transmise par dépôt sur le site de l'AJI avant le **09/11/2020 à 16h00**.

VI Modalité de règlement :

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique, par mandat administratif, sous 30 jours dès réception de la facture après service fait (voir point n° IV).

Les factures seront déposées sur la plateforme CHORUS PRO.

VII Litiges :

Le règlement des litiges interviendra dans le cadre prévu au code des marchés publics articles 131 et 132.

En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les tribunaux français sont seuls compétents. Les correspondances relatives au marché sont rédigées en français.